



RESILIATION DU CONTRAT D'ABONNEMENT

Entre :

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Hers - Girou

Et

Le propriétaire :

Nom : Prénom :

Personne à contacter :

☎ ☎

.....@ ☎

Rue :

CP : Ville :

Signature, avec mention « Bon pour accord »

Adresse du lieu de consommation :

N° de contrat :

N° de compteur complet :

Cadre réservé au Syndicat :

Date de dépose de compteur : N° de compteur complet :

Index :

➤ La dépose de compteur est payante. Pour connaître le tarif, vous pouvez contacter le Syndicat.

Mention légale :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et facturation des usagers du service public d'adduction d'eau potable ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Syndicat Intercommunal des Eaux Hers - Girou, au Trésor Public. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

